

## Mobilisation des maires sarthois

Mardi 14 juillet 2015

### Allocution de Marc Joulaud, Président de l'Association des maires et adjoints de la Sarthe

Mes chers collègues !

Merci pour votre mobilisation ce matin au Mans, en ce jour symbolique du 14 juillet!

Votre présence, nombreuse aujourd'hui montre l'urgence de la situation !

C'est la première fois depuis sa création, que l'association des maires appelle à manifester devant la préfecture !

Mais si cela est si exceptionnel, c'est parce que la situation dans laquelle nous sommes est exceptionnelle !

Les membres du comité directeur de l'association réunis la semaine dernière - à l'unanimité de tous les membres présents : Thierry COZIC, Maire d'Arnage, Catherine LEMERCIER, Maire de Tassé, Michel COUTELLE, Maire de Chemiré en Charnie, Frédéric BEAUCHEF, Maire de Mamers, Gérard CLEMENT, Maire de Gréez-sur-Roc, Marie-Thérèse LEROUX, Maire du Luart, François ROBIN, Maire de Beaumont-sur-Sarthe, Ghislaine SOYER, Maire de la Courcelles-la-Forêt, Philippe METIVIER, Maire de Savigné-L'Evêque, Daniel COUDREUSE, Maire de Brûlon, André ROULLIER, Maire de Lamnay, Françoise LEBRUN, Maire de Ruillé-en-Champagne, André MONNIN, Maire de Poncé-sur-Le Loir, Gilles LEPROUST, Maire d'Allonnes.

A l'unanimité je le disais, les membres du comité directeur de l'association ont décidé qu'il fallait agir et nous mobiliser pour alerter le gouvernement mais aussi l'opinion sur la situation de difficulté inédite dans laquelle sont placés nos territoires.

Je veux remercier Dominique Le Mener, président du Conseil départemental d'être à nos côtés aujourd'hui.

Je le remercie pour le soutien que le Conseil départemental, a apporté aux démarches engagées par les maires au travers de la motion votée le 26 juin dernier ; dans un contexte de réforme territoriale globale qui redessine les régions mais qui garde le Conseil départemental comme collectivité de gestion de proximité aux côtés des communes.

Mes chers collègues,

Nos collectivités sont, ou vont être en difficulté. L'avenir de nos communes est écrit et la situation ne risque pas de s'améliorer !

Au niveau national plus de 1.000 communes seront en difficulté structurelle à la fin de l'année.

En 2017, plus d'une commune sur deux sera en situation d'autofinancement négative.

Mais si nous sommes dans le rouge ce n'est pas parce que nous sommes de mauvais gestionnaires !

Il faut en finir avec le procès en mauvaise gestion dont nous, élus locaux, faisons l'objet !

Rappelons que, contrairement à l'Etat, les collectivités locales ne présentent aucun déficit de fonctionnement, bien au contraire, puisqu'elles autofinancent une majeure partie de leurs investissements.

Si nous sommes dans le rouge – et que nous le serons tous en 2017, villes grandes ou moyennes, communes urbaines ou rurales –, c'est à cause de la baisse des dotations, des transferts de charges non compensés et de la multitude des contraintes et normes nouvelles qui pèsent sur les communes.

Comment mettre en œuvre une règle qui vous coûte quand vous n'en avez pas les moyens ?!

La coupe faite aujourd'hui par l'État sur les dotations est sans précédent !

Nous sommes conscients que la situation est difficile :

Oui il faut réduire la dette publique ;

Evidemment chacun doit apporter sa contribution à la réduction des déficits ;

Mais dans des proportions qui soient acceptables et tenables !

Or l'état concentre l'effort de remboursement de la dette publique sur le bloc communal bien au-delà de sa responsabilité !

Je rappelle que la part des collectivités dans la dette française n'est que de 4% !

Nous qui sommes des élus locaux, rassemblés ce matin, demandons au gouvernement, et au parlement, de réviser le plan qui ampute de 30% sur 3 ans les dotations de l'Etat.

Ces dotations ne sont pas des subventions, mais la simple compensation d'impôts supprimés ou de charges transférées !

Je le répète, nous soutenons la réduction des déficits publics mais aujourd'hui nous dénonçons le caractère brutal, inéquitable et insoutenable de cette décision unilatérale.

Le programme des réductions de 30% des dotations de l'État aux collectivités locales d'ici 2017 n'est pas acceptable ! Il faut le revoir à la fois le volume et le calendrier !

D'ores et déjà, les investissements locaux des communes et des intercommunalités connaissent une forte réduction.

Le gouvernement doit prendre la mesure des drames qui sont en train de se nouer, avec l'effondrement de l'investissement public.

70% de l'investissement public est porté par les communes.

Or, sans changement, d'ici 2017, il y aura entre 25 et 30% d'investissement en moins.

Cette baisse entraînera la suppression de dizaines de milliers d'emplois dans les territoires.

Dans le secteur des bâtiments et travaux publics c'est 1 emploi sur 5, voire 1 emploi sur 3 qui est menacé.

La situation est grave !

Il faut desserrer cet étau dans lequel sont prises nos collectivités.

Les communes sont les bonnes à tout faire de la République ; et les Maires n'y rechignent jamais !

Quand les problèmes nationaux ne sont pas réglés ils retombent en cascade sur les épaules de maires !

Et pourtant ! Tout est fait pour faire « évaporer » la commune : étranglement financier par la baisse des dotations, perte d'autonomie par l'édiction de normes de plus en plus contraignantes, perte de pouvoir par une intercommunalité devenue imposée.

A cet égard le projet de loi NOTRE apparaissait comme un texte provocateur, qui méconnaissait les réalités locales et comportait des dispositions contraires aux intérêts des territoires.

Jeudi dernier la commission mixte paritaire est parvenue à un accord sur le projet de loi.

Des avancées ont été obtenues grâce au combat mené avec détermination par nos associations d'élus.

L'élection au suffrage universel direct des conseillers communautaires- disposition rédhibitoire !- a été supprimée.

Nous le savons tous ici, en créant une nouvelle collectivité de plein exercice, c'est la disparition des communes, auxquelles les Français sont pourtant très attachés, qui était clairement engagée !

Le seuil de 20 000 habitants pour les intercommunalités a été abaissé à 15 000 mais cela reste insatisfaisant. La multitude d'adaptations du seuil prouve d'ailleurs son caractère artificiel et inadapté.

Nous disons, maires ici présents, qu'il faut laisser aux élus, dans le cadre des CDCI, le libre choix des périmètres qui tiennent compte des réalités géographiques et démographiques locales.

Laissons aux CDCI le soin de trouver la bonne maille adaptée aux réalités du terrain.

Le calendrier retenu demeure serré. Nous appelons d'ores et déjà Madame la Préfète à une application souple, pragmatique et consensuelle de ces dispositions.

Pendant ce temps-là, nous continuons, dans le cadre de la commune ou de nos intercommunalités, avec nos agents, à faire fonctionner le service public de proximité :

Nous collectons les ordures ménagères, nous entretenons les rues, nous accueillons nos enfants dans les crèches et les centres de loisirs pendant les vacances, nous faisons fonctionner nos écoles publiques,...

Ce service public de tous les jours, rendu par des agents publics formés et motivés, c'est l'ADN de notre pays.

La commune est le moteur de base de notre organisation territoriale !

C'est pourquoi il faut désormais que les maires de France et leurs concitoyens se mobilisent puissamment contre la mort annoncée des communes ;

Cette mort signerait la fin du service public de proximité.

C'est pour nos concitoyens, pour tous les habitants de nos communes, que nous sommes aujourd'hui dans la rue !

Et ce n'est pas la fin, nous poursuivrons notre action par une journée nationale de mobilisation et donnons rendez-vous à tous les français le 19 septembre pour qu'ils manifestent leur soutien à la commune !

En ce 14 juillet, jour de fête nationale, nous disons ensemble que la commune est et restera le pilier de la République et de ses valeurs.

Nous sommes la République du quotidien !

Mes chers collègues, vous avez été nombreux à signer le manifeste. Je vous propose maintenant d'aller le porter avec votre comité directeur à Corinne Orzechowski, Préfète de la sarthe ; en lui demandant de se faire le relais auprès du gouvernement, de notre mouvement et de l'élan républicain qui s'est manifesté aujourd'hui.